



## Réunion AVENIR GARAGE AUTOMOBILE

L'administration avait convoqué les organisations syndicales à une réunion pour présenter un projet de note relatif à la fermeture des garages automobiles et aux mesures d'accompagnement pour les personnels ouvriers concernés. Cette réunion faisait suite à la décision du gouvernement et à l'annonce faite lors des réunions du GT Logistique du premier trimestre 2011. FO avait tenu que quatre mécaniciens fassent parti de la délégation.

Une nouvelle fois les trois organisations syndicales se sont dit opposées à la fermeture des garages et ont dénoncé les initiatives locales prises dans certains services. Le sous directeur a rappelé la décision du gouvernement qui s'applique à tous les ministères. Suite à un débat la CGT et la CFDT ont quitté la réunion et ont refusé de discuter tant que le nouveau gouvernement n'aura pas pris de décision sur ce sujet.

Si FO espère qu'un changement politique modifiera certaines orientations, nous doutons que cela se traduise par de nouvelles embauches d'ouvriers à la DGAC dans ce domaine d'activité. Le rapport de la Cour des Comptes sur les ouvriers de la DGAC et celui sur les ouvriers de la Défense ne laissent espérer un maintien des embauches ouvrières que sur des fonctions prioritaires (fonctions définies à la DGAC). Une récente décision du premier ministre a d'ailleurs mis fin à l'embauche d'ouvriers d'Etat. FO est intervenu auprès de la DGAC et suite à une intervention du Secrétaire Général, le budget a donné son accord pour que la DGAC présente un dossier afin de justifier le maintien des embauches prévues en 2012. Dans ce contexte très particulier, FO a décidé de regarder la réalité, de se battre pour développer le rôle des ouvriers sur les fonctions prioritaires et d'exiger pour les fonctions en extinction des mesures d'accompagnement pour les personnels concernés. Nous pensons qu'il est indispensable de montrer que des évolutions sont en cours (décret sur la rémunération, décret sur l'avancement, évolutions de la nomenclature ouvrière, reconversion professionnelle) pour espérer le maintien de notre corps à la DGAC. Aujourd'hui peu de personnes sont favorables au maintien de ce statut dans la fonction publique.

Le texte présenté par l'administration prévoit :

- La fermeture des 29 garages de la DGAC qui s'échelonne entre 2012 et 2015. Ces fermetures concerneraient 45 agents.
- Un entretien individuel pour connaître les souhaits des agents concernés
- Un passage du texte en CT DGAC
- Dans le cas de reconversion professionnelle des bilans seront organisés par le pôle de compétence concerné
- Un suivi individuel de chaque agent en CICAVE-o et une présentation du bilan global à la CPO.
- La possibilité aux agents de saisir individuellement la CICAVE-o en cas de difficulté.



- Un rappel des différentes mesures indemnitaires relatives à la mobilité qui pourraient s'appliquer (frais de changement de résidence, prime de restructuration de service, indemnité de départ volontaire)

FO a demandé :

- Pas d'application tant que le nouveau gouvernement n'a pas confirmé la fermeture des garages.
- Qu'aucune initiative locale ne soit prise tant que la décision du gouvernement n'est pas confirmée et qu'un cadrage national soit défini.
- Le maintien de la famille mécanicien voiture.
- De revoir le nombre d'agents concernés, qui pour FO est inférieur à 45 (atelier engins du STAC non concerné, ouvriers déjà en reconversion professionnelle).
- Qu'aucune mutation forcée ne soit imposée.
- Que les agents ayant 55 ans en 2017 (date prévue pour la fermeture des garages) puissent rester sur des fonctions de gestion des véhicules.
- Qu'une personne soit désignée au niveau national pour gérer ce dossier et rencontrer les agents concernés.
- Que toute reconversion professionnelle n'entraîne pas une diminution des possibilités de déroulement de carrière (actuellement les mécanos vont jusqu'au HCB).
- Que les reconversions professionnelles se fassent en tenant compte des choix des ouvriers concernés.

L'administration s'est engagée à attendre la confirmation du nouveau gouvernement et n'est pas opposée à nos demandes. Les agents concernés peuvent contacter les représentants FO pour les informer des pressions locales et de leurs désirs individuels. Nous prendrons en compte vos demandes et nous serons présents pour vous accompagner dans cette évolution si aucune décision politique ne vient la modifier.

Vos représentants : Pierre GAUBERT (BN), Didier SIDOINE (BN), Johan BLANCHARD (STAC), Jean Marc ROUX (SNA SSE Montpellier), Jean TESOR (DSAC Sud Toulouse), Michel GUILLAUME (DSAC CE Clermont-Ferrand).

